



## Bulletin de marché

Publication périodique de la Fédération suisse des producteurs de céréales

Dans ce numéro:  
Prix de la récolte 2019

- Panifiables: prix 2019 1
- **Explication „Box plots“**
- Céréales fourragères: prix 2019 2
- Evolution pour le blé fourrager et l'orge 2011 - 2019
- Oléagineux: prix 2019 3
- Aperçu : récoltes 2020/2021
- Commentaire: PA 22+ 4

Calcul des prix nets

- Prix bruts aux producteurs
- Coûts au centre collecteur (taxes d'entrée, cotisations, coûts de séchage, déduction à cause de la qualité)
  - + Bonus pour la qualité

### Blé panifiable: qualité et quantité à nouveau bonnes

Le recensement des prix aux producteurs de la FSPC met en évidence la stabilité des prix pour les blés Top et de **classe I par rapport à l'année dernière**. Les prix de la classe II reculent de Fr. 0.40/dt.

La récolte de céréales panifiables **2019 a été fructueuse. Les rendements étaient meilleurs qu'en 2018** et la quantité récoltée a dépassé **450'000 t. Cela est dû entre autre** aux conditions météo presque optimales, marquées par un été chaud et sec.

La sécheresse a conduit à des bons résultats à la récolte, avec peu de **germination. C'est seulement vers la fin de l'été que des orages** ont provoqué quelques cas de germination des céréales.

*La récolte de céréales panifiables était à nouveau de bonne qualité, avec des teneurs en **protéine et des poids à l'hectolitre** élevés.*

Comme les années précédentes, les bonnes conditions ont conduit à des silos remplis. Grâce aux stocks **stratégiques et à l'allègement de marché** par les déclassements, la pression sur les prix aux producteurs a pu être réduite.

Prix 2019

**Par rapport à l'année passée, les prix n'ont pas beaucoup évolué.** La médiane des prix bruts aux producteurs pour la classe Top reste inchangée à Fr. 49.25/dt. La médiane de la classe I reste stable à Fr. 48.- par dt. Les prix pour la classe II diminuent de Fr. 0.40/dt pour arriver à Fr. 46.-/dt.

Les variations des prix bruts aux **producteurs semblent s'accroître**, comme le montre le tableau ci-dessous. Les prix nets recensés pour le blé Top se situaient entre Fr. 32.90 et Fr. 46.35/dt, soit une différence de près de Fr. 13.45/dt !

**\*Les prix les plus bas s'expliquent** de la manière suivante : certains centres collecteurs paient beaucoup moins pour la marchandise conventionnelle, motivant ainsi les **producteurs à s'inscrire pour Suisse Garantie** ou IP-Suisse.

Sans ces prix bas pour la marchandise conventionnelle, le minimum est de Fr. 37.-/dt pour le blé Top, soit un écart de Fr. 9.35/dt.

Prix net aux producteurs, Blé Top [Fr./dt de poids net]

	Min.	Max.	Différence
2019	32.90	46.35	13.45
2018	39.00	48.35	9.35
2017	41.80	50.00	8.20

**Coûts des centres collecteurs**  
Les coûts moyens prélevés par les centres collecteurs pour la réception des céréales panifiables se montent à Fr. 3.50/dt, mais ils varient fortement. Les coûts les plus faibles sont de Fr. 1.35/dt et les plus élevés à Fr. 4.75/dt.

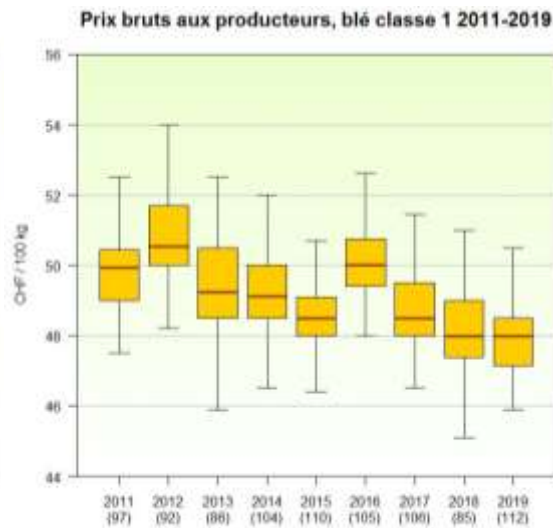
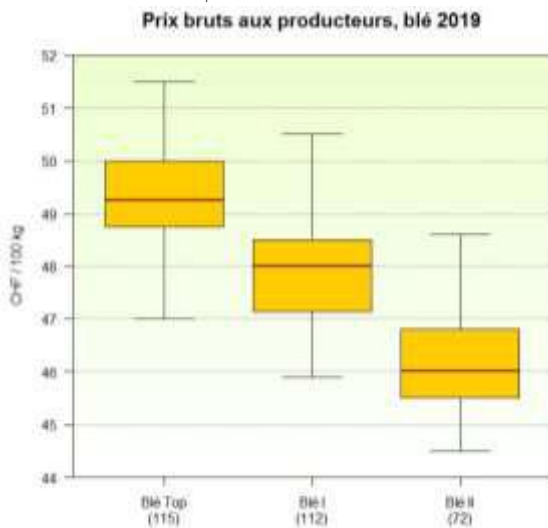
La différence entre les prix bruts et nets pour les producteurs a augmenté au cours des dernières années. Cette évolution est due à **l'augmentation progressive des cotisations des producteurs au fonds d'allègement de marché de la FSPC**, notamment pour financer **l'alternative à la loi chocolatière**, entièrement privée depuis le 1er janvier 2019. En compensation, la Confédération verse un supplément aux céréales panifiables et fourragères (Fr. 128.-/ha en 2019).

Blé Top: médianes des prix bruts et nets [Fr./dt]

	Prix brut [Fr/dt] *	Prix net [Fr/dt]*	Différence [Fr/dt]
2019	49.25	41.05	8.20
2018	49.25	43.50	5.75
2017	50.50	46.15	4.35

\* Médiane de la classe Top par dt de poids net.

Source : recensements des prix de la FSPC, 2011-2019

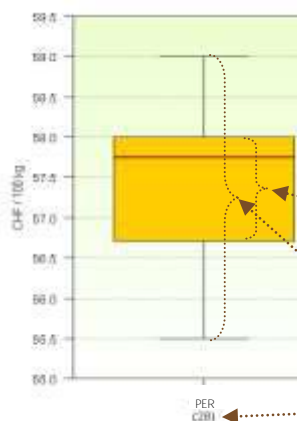


Remarque sur les données:

Pour la mise en valeur des prix des céréales panifiables, tous les modes de production ou labels ont été pris en compte (sauf le bio) : IP-Suisse (prix de base sans les primes), Suisse Premium, Suisse Garantie et PER.

Un grand merci pour l'envoi des décomptes !

## Explications des „box plots“ et médianes



Nous souhaitons ici expliquer en détail la présentation des prix payés aux producteurs sous forme de boxplots.

La « ligne du milieu » représente la médiane. **50 % des données se situent** en-dessus de cette ligne et 50 % en-dessous.

Le rectangle orange (=box) contient **50 % des données**. En-dessous et en-dessus de ce rectangle sont représentés chaque fois 25 % des données.

Les lignes verticales, y compris le rectangle, contiennent environ 95 % des données.

Le nombre de données (annonces) est donné en-dessous de l'axe, entre parenthèse.

Les boxplots, peu influencés par les données extrêmes, sont adaptés à la mise en valeur d'un nombre restreint de données. Les valeurs extrêmes ne sont pas représentées.

Les données ont été annoncées par des délégués de la FSPC et des centres collecteurs. La majorité des annonces provient de centres collecteurs différents ; toute la Suisse est ainsi représentée, mais sans pondération.

## Céréales fourragères: les prix restent stables

En raison du système de prix-seuils à la frontière, les prix des céréales fourragères indigènes restent à un niveau stable depuis plusieurs années. Les producteurs de blé fourrager profitent **de prix identiques à ceux de l'année passée (médiane)**. Le prix pour l'orge était par contre légèrement plus bas qu'en 2018.

Alors que le prix indicatif de Fr. 36.50/dt pour le blé fourrager a été atteint en moyenne, le prix moyen de l'orge était de Fr. 34.25/dt, soit Fr. 0.25/dt en-dessous du prix indicatif.

Les autres prix bruts aux producteurs sont mentionnés dans le tableau ci-dessous. Les prix réalisés pour les pois protéagineux et les féveroles sont également légèrement en-dessous des prix indicatifs. Le maïs grain a été payé, en moyenne, Fr. 1.- par dt de plus que le prix indicatif.

### Les taxes d'entrée

Les taxes d'entrée varient fortement d'un centre collecteur à l'autre. Les plus faibles sont à Fr. 0.50/dt et les plus élevées à Fr. 6.25/dt. Pour ces derniers, il est possible que l'annonce tienne compte des coûts de séchage, comptés de manière forfaitaire. Certains centres collecteurs font parfois des différences dans les taxes d'entrée entre les céréales fourragères.

Les variations des prix nets aux producteurs pour le blé fourrager et l'orge sont importantes (voir tableau à droite). Au-delà des prix payés qui peuvent varier, les différences parfois importantes dans les taxes d'entrée jouent également un grand rôle.

Les cotisations sur les céréales fourragères sont restées stables, contrairement à celles des panifiables. Le supplément aux céréales est également versé pour les céréales fourragères (Fr. 128.-/ha en 2019).

Prix nets aux producteurs [Fr./dt de poids net]

	Blé fourrager [Fr./dt]	Orge [Fr./dt]
Médiane	33.88	31.38
Min.	30.88	27.43
Max.	37.38	34.88
Variation	6.50	7.45

Remarque : les prix spéciaux pour les livraisons en compte marchandise ou les contre-affaires n'ont pas été mis en valeur, en raison de la multitude des systèmes appliqués. Pour des livraisons en compte marchandise, les céréales fourragères bénéficient généralement d'un prix plus élevé.

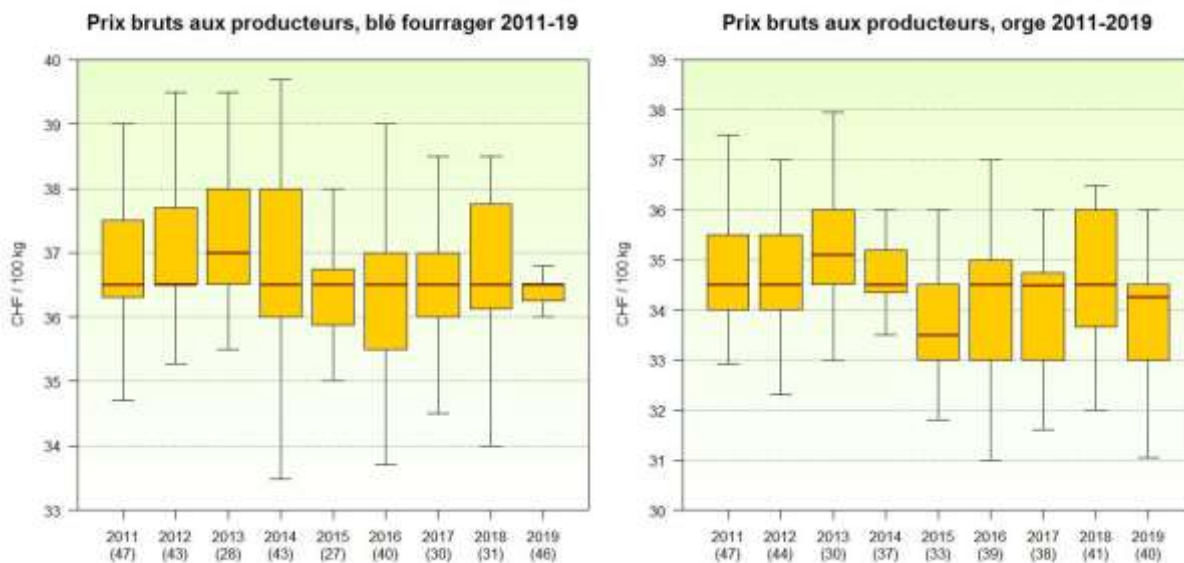
## Prix des céréales fourragères comparés avec les prix indicatifs [nombre d'annonces]

	Prix indicatifs [Fr./dt]	Prix bruts aux producteurs [Fr./dt]
Blé fourrager [46]	36.50	36.50
Orge [40]	34.50	34.25
Triticale [37]	34.50	34.50
Maïs grain [28]	36.50	37.50
Avoine [30]	30.50	30.50
Pois protéagineux [31]	37.00	36.73
Féverole [10]	34.50	34.10

Les prix indicatifs de la récolte 2019 ont été atteints, en moyenne, pour le blé fourrager, l'avoine et le triticale. Ils ont même été dépassés pour le maïs grain.

## Blé fourrager et orge : Evolution des prix bruts entre 2011 et 2019

Source : recensements des prix FSPC, 2011-2019



## Oléagineux: le prix pour le colza a légèrement augmenté

Les prix aux producteurs, pour le colza, ont augmenté par rapport à l'année dernière. La médiane pour le colza classique se situe pour la première fois depuis 2014 en-dessous de Fr. 80.-/dt.

Elle atteint, pour la récolte 2019, Fr. 80.50/dt, soit Fr. 1.-/dt de plus que l'année précédente. Le prix médian pour le colza HOLL a aussi progressé. Avec Fr. 86.-/dt, il dépasse de Fr. 0.75/dt le prix de 2018. La différence de prix entre les colzas HOLL et classique est légèrement plus faible que l'année passée.

La médiane pour le colza classique se situe à Fr. 80.50/dt; elle est de Fr. 86.-/dt pour le colza HOLL.

L'écart entre le prix le plus élevé et le prix le plus bas annoncé par les producteurs est de Fr. 5.55/dt pour le colza HOLL et de Fr. 9.-/dt pour le colza classique. Les prix des tournesols varient également plus fortement pour les variétés classiques (Fr. 10.-/dt) que pour les variétés HO (Fr. 4.50/dt).

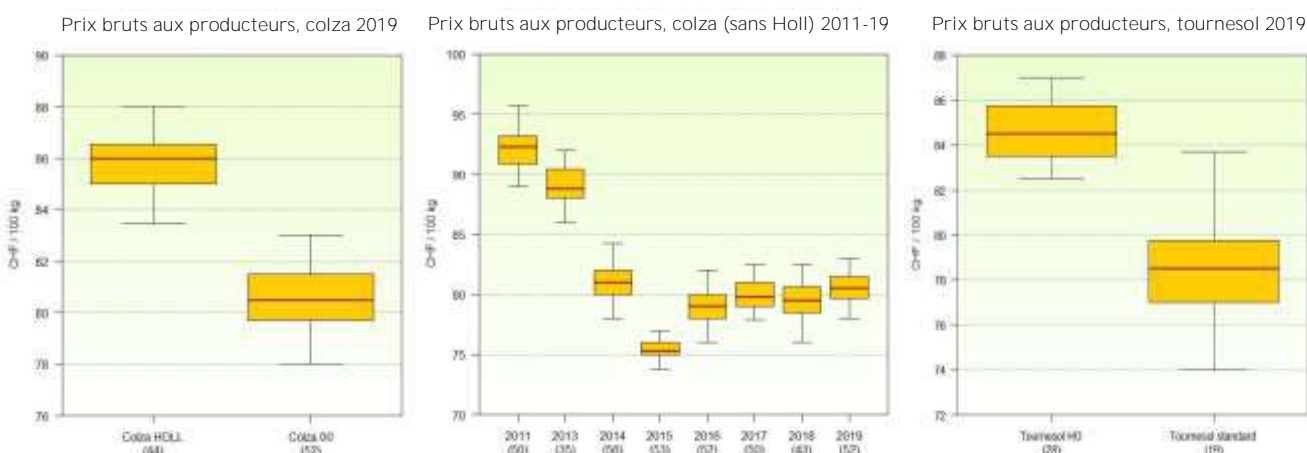
Aucune déduction de prix n'a été annoncée pour les excédents d'oléagineux.

La demande croissante en colza influence négativement celle du tournesol. Il est plus facile pour les transformateurs de commercialiser l'huile de colza suisse, notamment car les acheteurs d'huile de tournesol ne font pas de différence entre l'origine suisse et les importations.

### Evolution des prix des oléagineux suisses 2018-2019 [Fr./dt]

	Colza		Tournesol	
	classique	HOLL	classique	HO
Médiane 2019	80.50	86.00	78.50	84.50
Médiane 2018	79.50	85.25	80.00	85.00
Augmentation / Diminution du prix	+1.00	+0.75	-1.50	-0.50
Différence HO(LL) et classique, 2019	5.50		6.00	
Différence HO(LL) et classique, 2018	5.75		5.00	

Source : recensements des prix FSPC, 2011-2019



## Aperçu : Récolte 2020 et recommandations de semis pour 2021

Les estimations de récolte donnent une bonne image des récoltes à venir, mais comportent aussi des incertitudes. Au cours des dernières années, les récoltes effectives ont été légèrement plus faibles que ce qui était prévu.

La météo, en particulier en mars et avril, va vraisemblablement influencer la récolte. Les conditions chaudes et sèches ont particulièrement impacté le colza. De plus, la bise a encore asséché les sols. Le manque de précipitations a empêché les engrais de faire effet. Swiss granum a dès lors corrigé à la baisse les estimations de rendements pour les oléagineux en mai 2020 par rapport à celles du mois de mars.

### Céréales panifiables

Les estimations pour les céréales panifiables n'ont pas été corrigées et une bonne récolte est attendue. Entre autre parce que le blé était à un stade plus avancé et qu'il résiste mieux au sec que le colza. Selon les informations actuelles de fenaco, la répartition des classes de qualité devrait être la suivante pour la récolte 2020 : 38,9 % pour le Top, 35,9 % pour la classe I et 24,5 % pour la classe II. Cela correspond presque exactement aux possibilités d'écoulement.

Les recommandations globales de semis restent identiques à celles de l'année dernière, avec un objectif de production de 35 % de classe Top, 40 % de classe I et 25 % de classe II. Selon les recommandations de semis de fenaco et IP-Suisse, seuls des petits ajustements seront nécessaires pour les semis de l'automne 2020.

### Céréales fourragères

Actuellement, nous pouvons compter avec des rendements dans la moyenne pour les céréales fourragères. Selon les estimations de récolte de swiss granum, les surfaces de céréales fourragères progressent en 2020. Cette augmentation est particulièrement marquée pour l'orge et le blé fourrager.

Pour les céréales fourragères, le potentiel est présent surtout pour le blé fourrager, le maïs grain et les pois protéagineux. L'orge doit avoir des poids à l'hectolitre élevés et les variétés doivent être choisies en fonction de ce critère. Il est conseillé de se renseigner auprès des acheteurs avant d'augmenter les surfaces de céréales fourragères.

La FSPC conseille de suivre les recommandations des centres collecteurs, afin d'adapter le mieux possible l'offre à la demande.

### Oléagineux

Les oléagineux sont en général négociés entre avril et juin. Pour les prix producteurs 2020, le niveau de prix durant la période de commercialisation sont primordiaux. Les prix moyens de la commercialisation sont recensés par swiss granum et seront publiés en août 2020. Les informations actuellement à notre disposition indiquent que les prix 2020 devraient rester relativement stables par rapport à 2019.

Swiss granum estime la surface de colza pour la récolte 2020 à 24'000 hectares. Selon ces données, la surface de colza a nettement progressé entre 2019 et 2020 (+ 1'300 ha). Même avec des rendements optimaux, les 106'000 t (souhaitées par les huileries lors des attributions) ne seront pas atteintes. De plus, les rendements de colza seront vraisemblablement réduits à cause de la sécheresse en avril. Cette sécheresse a conduit à une mauvaise assimilation de l'azote ainsi qu'à un manque d'eau pour la photosynthèse. Les conditions météo d'ici à la récolte seront cependant déterminantes.

Les nouveaux producteurs de colza sont les bienvenus !

## Commentaire : Politique agricole 2022+

Les médias suisses, après une période difficile consacrée presque uniquement à la crise du coronavirus et à la météo, ont retrouvé leur thème de prédilection : l'agriculture.

Au-delà des initiatives sur l'eau potable et les produits phytos, les médias s'intéressent de plus en plus à l'initiative sur l'élevage intensif. Dans le même temps, le message sur la politique agricole 2022+ est présenté ; ce message prévoit une diminution du taux d'auto-provisionnement en Suisse.

Dans ce contexte, le programme de lait et de viande basé sur les herbages, qui prévoit de nourrir les animaux en premier lieu avec des fourrages de l'exploitation, va être encore développé. A long terme, cela pourrait conduire à une réduction des effectifs des animaux en Suisse.

Mais les producteurs vont sûrement d'abord tenter d'augmenter la production de protéines pour l'affouragement.

L'essor du colza suite à la forte demande en huile de colza suisse conduit, par suite, à une augmentation de la production de tourteaux de colza, utilisés uniquement pour l'alimentation animale en Suisse. Mais même avec une augmentation de la surface de colza et éventuellement de soja, les besoins en protéines des animaux suisses ne pourront pas être couverts. De plus, il se pose la question de savoir au détriment de quelle culture le soja et le colza pourraient progresser. Une telle augmentation au détriment des céréales panifiables ou des betteraves sucrières serait possible, mais n'est pas souhaitée, car cela affaiblirait à nouveau le taux d'auto-provisionnement.

La FSPC soutient la volonté de l'USP de renvoyer au Conseil fédéral le message sur la PA 2022+. Il est temps de faire une réflexion de fond sur notre avenir, qui tienne compte de la volonté du peuple d'augmenter notre approvisionnement.

**L'agriculture productive en Suisse ne doit pas être mise sous pression !**



Fritz Glauser, président



Fédération suisse des producteurs de céréales  
Belpstrasse 26  
CH-3007 Berne  
Téléphone : +41 31 381 72 03  
Télécopie : +41 31 381 72 04  
Messagerie : info@fspc.ch

Retrouvez plus d'infos sur [www.fspc.ch](http://www.fspc.ch)

Prochaines publications:

Le prochain bulletin de marché, prévu pour l'automne 2020, abordera principalement des thèmes autour des oléagineux.

S'il y a un dossier qui vous intéresse, n'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions !